

Aire de nomades : Vélizy campe sur ses positions

SAMEDI MATIN, une poignée d'habitants de Clamart étaient reçus par Joël Loison, maire UMP de Vélizy-Villacoublay (Yvelines).

Au cœur du débat, la création prochaine d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, sur un terrain appartenant à la ville de Vélizy mais situé de l'autre côté de la N 118, à proximité d'un quartier d'habitation de Clamart.

« Il nous a clairement dit qu'il ne reviendrait pas sur cette décision, dé-

plore Patrick qui habite juste en face du terrain en question. Il nous a seulement indiqué qu'il allait renforcer la barrière végétale ».

« Ça tourne à l'affrontement politique »

Une bien maigre compensation pour les habitants, qui ont lancé une pétition contre le projet, pétition soutenue par le maire PS de Clamart, Philippe Kaltenbach, qui a également décidé de déposer un recours contentieux devant le tribunal admi-

nistratif de Versailles. Depuis quelques semaines, le ton monte entre les deux élus par lettres interposées. Le maire de Clamart reproche à son homologue de l'avoir mis devant le fait accompli et le second estime prendre la seule décision possible.

« Ça tourne à l'affrontement politique et ce sont les habitants qui restent sur le carreau », analyse Patrick qui a acheté sa maison il y a vingt-sept ans. Pour lui, ce terrain n'est absolument pas adapté pour accueillir

des nomades. Il est éloigné des infrastructures de Vélizy et sa proximité avec des axes routiers très fréquentés le rend dangereux. « Je trouve très bien qu'on oblige les villes à accueillir les gens du voyage, ajoute-t-il. Mais il faut respecter tout le monde. »

Le projet est pour l'heure bloqué par la procédure administrative. Mais le maire de Vélizy espère tout de même pouvoir démarrer les travaux début 2009.

ANNE-SOPHIE DAMECO